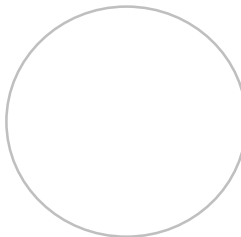


1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 DÉCEMBRE 2025
4. DÉPÔT DU RAPPORT DE CORRESPONDANCE
5. FINANCES ET AFFAIRES DIVERSES
  - 5.1 Informations aux citoyens
  - 5.2 Dépôt du rapport de délégation de compétences (réquisitions)
  - 5.3 Dépôt de la liste des personnes engagées
  - 5.4 Avis de motion et dépôt : *Règlement n° 746 créant une réserve financière pour les festivités du centième anniversaire de la fondation de Saint-Denis-de-Brompton*
  - 5.5 Ratification d'embauche – Animateurs pour le Noël Saint-Denisien
  - 5.6 Responsables des services électroniques à l'Agence de revenu du Canada (ARC)
6. SÉCURITÉ PUBLIQUE
7. VOIRIE ET TRANSPORT
8. ENVIRONNEMENT (HYGIÈNE DU MILIEU)
  - 8.1 Octroi d'un contrat de service professionnel pour de l'assistance technique en automatisation pour l'année 2026 - Contrat n° H-2026-02
  - 8.2 Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) – Adhésion 2025-2026 de la Municipalité à titre de membre engagé
9. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
  - 9.1 Appui à la demande de financement déposée par la Maison de la famille Les Arbrisseaux – Programme Circonflexe - Prêt pour bouger
10. URBANISME, ZONAGE ET DÉVELOPPEMENT
11. CULTURE ET LOISIRS
  - 11.1 Participation à la tournée d'information du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) de la ministre Charest
12. COMMUNICATIONS ET RELATIONS COMMUNAUTAIRES
13. LISTE DES DÉBOURSÉS
14. PRÉSENTATION DE CITOYENS
15. PÉRIODE DE QUESTIONS
16. RETOUR SUR LES QUESTIONS PRISES EN DÉLIBÉRÉ
17. VARIA
18. LEVÉE DE LA SÉANCE



**PROCÈS-VERBAL  
ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-DE-BROMPTON**

**Résolution  
2026-01-01**

**Résolution  
2026-01-02**

[Dépôt](#)

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Denis-de-Brompton tenue le mardi **20 janvier 2026 à 19 h 30** au rez-de-chaussée de l'église située au 1510, route 222 à Saint-Denis-de-Brompton.

Sont présents, le maire Daniel Veilleux, les conseillères Anne-Louise Rouleau Guylaine Rajotte et Isabelle Tardif et les conseillers Guy Corriveau, Olivier Bonneau et Mathieu Emond.

La séance est présidée par le maire. La greffière, Valérie Manseau et le directeur général et greffier-trésorier, Pascal Blais, sont également présents. Ce dernier agit à titre de secrétaire d'assemblée. Le maire ayant constaté le quorum, il ouvre la séance.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Mathieu Emond et résolu :

**D'adopter l'ordre du jour du mardi 20 janvier 2026 tel que soumis en y apportant la modification suivante :**

- Ajout du point 14.1 : Vers un Val vert – Présentation de la chaise des générations – Mme Colombe Landry.

*Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.*

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 DÉCEMBRE 2025**

Il est proposé par la conseillère Isabelle Tardif et résolu :

**D'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 15 décembre 2025 tel que présenté.**

*Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.*

**4. DÉPÔT DU RAPPORT DE CORRESPONDANCE**

Le directeur général dépose le rapport de la correspondance reçue entre le 9 décembre 2025 et le 9 janvier 2026.

La correspondance et le rapport peuvent être consultés au bureau municipal pendant les heures régulières d'ouverture, en faisant la demande pour en obtenir copie par courriel à [info@sddb.ca](mailto:info@sddb.ca) ou en téléphonant à l'hôtel de ville.

**5. FINANCES ET AFFAIRES DIVERSES**

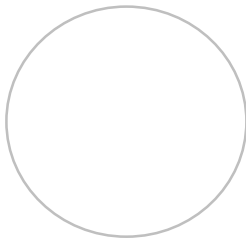
**5.1 Informations aux citoyens**

Le maire soumet aux citoyens quelques informations d'intérêt. Les conseillers sont aussi invités à partager des informations pertinentes relativement aux dossiers sous leur responsabilité.

Le maire informe les citoyens concernant les sujets suivants :

- Décès de M. Jean Samson, conseiller municipal de 2013 à 2017 ;
- Nomination des élus sur les différents comités de la municipalité ;
- Activité de la collecte et de distribution de don dans le temps des fêtes ;
- Rencontre avec le député M. André Bachand pour parler et faire le suivi de certains enjeux :
  - o École Jardin des lacs ;
  - o Travaux au parc Desjardins ;
  - o Demandes aux différents programmes de subventions ;

Initiales du maire



Initiales du greffier-  
trésorier

[Dépôt](#)

[Dépôt](#)

**Avis de motion  
et dépôt**

[Dépôt](#)

**Résolution  
2026-01-03**

[Annexe  
5.5](#)

**Résolution  
2026-01-04**

- Contamination par l'amiante du sol et disposition des sols contaminés ;
  - Interdiction de l'accès des embarcations nautiques extérieur au lac Montjoie via les terrains de la SEPAQ ;
  - Réduction de la limite de vitesse sur une partie des routes provinciales 222 et 249 ;
- Dossier du transport adapté et collectif – Taxation pour le financement du service.

## 5.2 Dépôt du rapport des autorisations de dépenses (réquisitions)

Le maire confirme le dépôt du rapport mensuel des autorisations de dépenses des fonctionnaires municipaux autorisés par voie de délégation de compétences du pouvoir de dépenser.

## 5.3 Dépôt de la liste des personnes engagées

Conformément au *Règlement n° 736* et à l'article 165.1 du *Code municipal*, le directeur général dépose la liste des personnes engagées depuis la dernière assemblée de ce conseil.

## 5.4 Avis de motion et dépôt : *Règlement n° 746 créant une réserve financière pour les festivités du centième anniversaire de la fondation de Saint-Denis-de-Brompton*

Avis de motion est par les présentes donné par la conseillère Anne-Louise Rouleau qu'à une prochaine séance du conseil, sera présenté pour étude et adoption, le *Règlement n° 746 créant une réserve financière pour les festivités du centième anniversaire de la fondation de Saint-Denis-de-Brompton*.

Une copie du projet de règlement est déposée. Le projet de règlement sera disponible pour consultation à l'hôtel de ville et sera déposé sur le site web de la municipalité le plus tôt possible suivant la présente séance.

## 5.5 Ratification d'embauche – Animateurs pour le Noël Saint-Denisien

**ATTENDU QUE** du personnel a été embauché pour l'animation du Noël Saint-Denisien ;

**ATTENDU QUE** ces embauches n'ont pas été faites conformément à la politique de rémunération en vigueur ;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Isabelle Tardif et résolu :

**DE** ratifier l'embauche du personnel d'animation du Noël Saint-Denisien conformément aux modalités convenues avec la directrice culture, loisirs et vie communautaire, le tout conformément à la liste ci-jointe pour faire partie intégrante de la présente résolution.

*Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.*

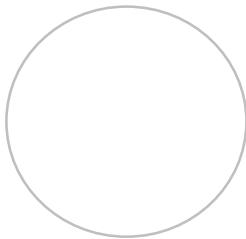
## 5.6 Responsables des services électroniques à l'Agence de revenu du Canada (ARC)

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton est inscrite aux services électroniques Agence de revenu du Canada (ARC) ;

**ATTENDU QU'**il est nécessaire de renommer et d'autoriser les représentants de la Municipalité afin d'utiliser les services électroniques ;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Anne-Louise Rouleau et résolu :

**DE** retirer l'autorisation octroyée à Liane Boisvert et Francine Maheux à titre de gestionnaire du dossier de la Municipalité à l'ARC ;



Résolution  
2026-01-05

**DE** nommer Pascal Blais, directeur général et Marie-Christine Paquin, trésorière à titre de gestionnaire de niveau 3 du dossier de la Municipalité à l'ARC ;

**D'**autoriser Pascal Blais, directeur général et Marie-Christine Paquin, trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité, les documents requis pour l'inscription de la Municipalité au service électronique de l'ARC et qu'ils soient autorisés à :

- Accéder à tous les services les services disponibles de l'ARC (impôt; TPS; retenue à la source, etc.) ;
- Voir et mettre à jour les renseignements de la Municipalité ;
- Effectuer des modifications au dossier de la Municipalité aux fichiers de l'ARC ;
- Remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques, notamment en donnant aux utilisateurs une autorisation ou une procuration ;
- Consulter le dossier de la Municipalité et agir au nom et pour le compte de la Municipalité pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec l'ARC, en ce qui concerne tous les renseignements que l'ARC détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution de toutes les obligations fiscales ;
- Gérer les accès au portail de l'ARC et autoriser d'autres représentants ;

**ET D'**autoriser l'ARC à communiquer aux représentants les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription au portail gouvernemental.

*Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.*

## 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

## 7. VOIRIE ET TRANSPORT

## 8. ENVIRONNEMENT (HYGIÈNE DU MILIEU)

### 8.1 Octroi d'un contrat de service professionnel pour de l'assistance technique en automatisation pour l'année 2026 - Contrat n° H-2026-02

**ATTENDU** le *Règlement n° 697 concernant la gestion contractuelle* ;

**ATTENDU** la proposition reçue dans le cadre d'une demande de prix, laquelle a été analysée par l'équipe municipale ;

**ATTENDU QUE** les sommes requises pour le financement des dépenses occasionnées par ce contrat sont disponibles à même le budget de fonctionnement ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Olivier Bonneau et résolu :

**D'**octroyer le contrat n° H-2026-02 de service professionnel pour de l'assistance technique en automatisation pour l'année 2026 à la firme Les services EXP inc., selon la tarification horaire établie, pour un montant maximal de 10 000 \$, taxes et frais de déplacement en sus conformément à l'offre de services professionnels datée du 15 janvier 2026 portant le numéro DRU-22000753-A6 ;

*Adoptée à l'unanimité des conseillers présents. Poste de dépense : 02-414-00-411*

Résolution  
2026-01-06

Initiales du greffier-  
trésorier

Résolution  
2026-01-07

Résolution  
2026-01-08

[Dépôt](#)

## 8.2 Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) – Adhésion 2025-2026 de la Municipalité à titre de membre engagé

**ATTENDU QUE** le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) rassemble les acteurs régionaux pour relever les défis environnementaux de l'Estrie et offre divers services aux municipalités ;

**ATTENDU QUE** les sommes nécessaires au paiement de cette dépense sont disponibles à même le budget de fonctionnement ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Olivier Bonneau et résolu :

**D'adhérer** au CREE à titre de membre engagé pour un montant de 100 \$ pour la période 2025-2026.

*Adoptée à l'unanimité des conseillers présents. Poste de dépense : 02-160-01-494*

## 9. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

### 9.1 Appui à la demande de financement déposée par la Maison de la famille Les Arbrisseaux – Programme Circonflexe - Prêt pour bouger

Il est proposé par la conseillère Guylaine Rajotte et résolu :

**D'appuyer** la demande de financement déposée par la Maison de la famille Les Arbrisseaux dans le cadre du Circonflexe - Prêt pour bouger pour le projet de développement de trois points de service de prêt gratuit de vélo sur le territoire de la MRC du Val-Saint-François.

**ET D'autoriser** le maire, Daniel Veilleux à signer pour et au nom de la Municipalité le projet de lettre d'appui présenté au conseil.

*Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.*

## 10. URBANISME, ZONAGE ET DÉVELOPPEMENT

## 11. CULTURE ET LOISIRS

### 11.1 Participation à la tournée d'information du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) de la ministre Charest

Il est proposé par la conseillère Anne-Louise Rouleau et résolu :

**D'autoriser** le maire, Daniel Veilleux, à participer à la tournée d'information du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) de la ministre Charest prévue le 28 janvier 2026, à Sherbrooke ;

**ET D'autoriser** le remboursement des frais de déplacement et de repas, le cas échéant, conformément au *Règlement n° 728*.

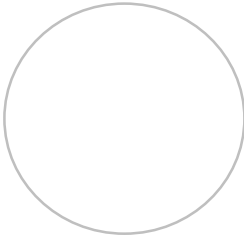
*Adoptée à l'unanimité des conseillers présents. Poste de dépense : 02-110-00-454*

## 12. COMMUNICATIONS ET RELATIONS COMMUNAUTAIRES

## 13. LISTE DES DÉBOURSÉS

Le directeur général dépose la liste des déboursés réalisés du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2025 pour un montant totalisant : 2 136 591,77 \$. Ces déboursés ont été faits conformément au *Règlement n° 736*.

Initiales du maire



Initiales du greffier-  
trésorier

#### **14. PRÉSENTATION DE CITOYENS**

##### **14.1 Vers un Val vert – Présentation de la chaise des générations – Mme Colombe Landry**

#### **15. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire répond aux questions de citoyens, de même que le directeur général et les membres du conseil lorsqu'ils sont requis de le faire par le maire.

#### **16. RETOUR SUR LES QUESTIONS PRISES EN DÉLIBÉRÉ**

Aucune question n'a été prise en délibéré à l'assemblée précédente.

#### **17. VARIA**

#### **18. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Le conseiller Mathieu Emond propose de lever la séance à 20 h 23.

Le tout respectueusement soumis,

Daniel Veilleux  
Maire

Pascal Blais  
Directeur général et greffier-trésorier

*Je, Daniel Veilleux, maire de la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

*Cependant, ma signature ne vaut pas pour la résolution numéro \_\_\_\_\_ pour laquelle j'exerce le droit de veto prévu à l'article 142 (3) du Code municipal.*